

Procédure adaptée.

Objet : Conception d'une campagne de communication multi-supports grand public pour « un été au ciné » (entrée libre et gratuite) : projections de films en plein air dans les quartiers d'Orléans (La Source, parc pasteur, St-Marceau, parc du moins roux, Argonne, Parc de l'Etuvée), du 12 au 27 août, ayant pour thème cette année les comédies musicales. Une action de communication forte sera nécessaire pour toucher et attirer le plus grand nombre de visiteurs.

Recherche et mise au point d'un visuel générique pour la manifestation.

Travail à fournir :

- conception et déclinaison des différents supports de communication
  - 1 affiche Mupi (120 x 176)
  - 1 affichette (30 x 60)
  - 1 programme
  - 1 carte com
- 
- chaque document fera l'objet d'une ou plusieurs séries de corrections comprises dans la prestation,
  - l'ensemble des surcoûts de flashage liés à des problèmes de fichiers, de transmission des informations au flasheur sera supporté par le prestataire,
  - les documents seront à transmettre par cd au flasheur dont les coordonnées seront indiquées par la Direction de l'Information et de la Communication.
  - Les créations visuelles des différents supports resteront la propriété de la Ville d'Orléans
  - La Ville d'Orléans se réserve le droit d'interrompre la collaboration avec son prestataire, sans autre dédommagement que le paiement des factures liées à des travaux déjà réalisés.

Période d'exécution de la prestation : juin à juillet 2005.

Critères de jugement des offres :

1. adéquation entre la proposition et la problématique posée
2. créativité
3. prix des prestations

Pour faire acte de candidature, les concurrents seront tenus de présenter au minimum :

- un projet d'affiche 120 x 176
- un devis précis de leur prestation incluant les honoraires de création, la saisie, la mise en page et l'exécution de la totalité des supports, l'achat d'art éventuel, la fourniture de CD et de sorties couleurs et noir et blanc pour relecture.
- un argumentaire écrit de présentation du projet proposé (1 feuillet)

Le poste flashage des différents supports (hors muppis) pourront être éventuellement pris en charge par le prestataire retenu.

Il n'est pas prévu de dédommagement pour les graphistes et agences non sélectionnés.